

Relations culturelles scientifiques
et techniques

SOMMAIRE



PRÉSENTATION

par monsieur maurice SCHUMANN, ministre des Affaires étrangères

LES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE LA FRANCE

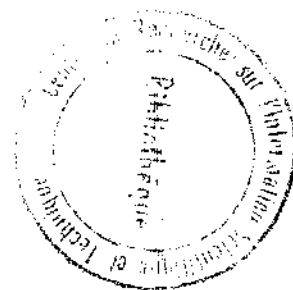
par monsieur Pierre LAURENT, conseiller d'état,
directeur général des relations culturelles,
scientifiques et techniques
au ministère des Affaires étrangères

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

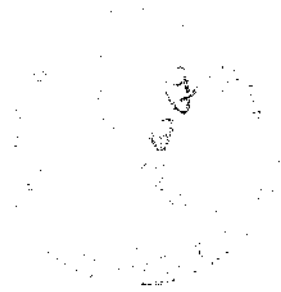
- 1 VUE GÉNÉRALE
- 2 ENSEIGNEMENT ET ŒUVRES
- 3 ÉCHANGES CULTURELS
- 4 ÉCHANGES ARTISTIQUES
- 5 RELATIONS SCIENTIFIQUES
- 6 COOPÉRATION TECHNIQUE BILATÉRALE
- 7 COOPÉRATION TECHNIQUE MULTILATÉRALE
- 8 BOURSES

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES



3 3 0 32



PRÉSENTATION

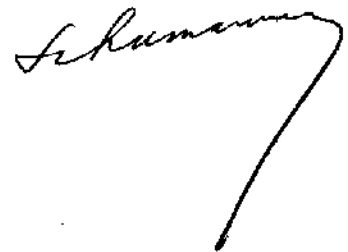
Qu'il s'agisse de notre coopération scientifique avec les pays industrialisés ou de l'aide apportée aux pays en voie de développement, de la diffusion de la langue française ou de la vulgarisation agricole, de la recherche spatiale ou des expositions de peinture française, nos relations culturelles, scientifiques et techniques avec l'étranger constituent l'un des aspects vivants de la politique extérieure de la France.

Elles en sont peut-être la manifestation la plus stable : à travers les avatars que connaissent les relations internationales, les liens culturels sont parmi ceux que l'on hésite le plus longtemps à rompre et que l'on rétablit les premiers.

Ce caractère permet de définir la mission de la nouvelle Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques : approfondir et renforcer les anciennes solidarités et en créer de nouvelles qui préparent l'avenir.



*LE MINISTRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES*



Maurice SCHUMANN

LES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE LA FRANCE

par Pierre LAURENT

Conseiller d'Etat

Directeur Général des Relations Culturelles,
Scientifiques et Techniques.

Le présent rapport rend compte, sous une forme nouvelle, des activités des différents services du Ministère des Affaires Etrangères qui avaient, chacun pour leur part, jusqu'à cette année, la responsabilité des relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec l'étranger.

En regroupant, par le décret N° 69.233 du 14 Mars 1969 (1), l'ensemble de ces services dans une seule Direction Générale, le Gouvernement n'a pas entendu seulement réaliser une réforme administrative répondant à un souci de bonne gestion, il a voulu affirmer la nécessité pour la France d'avoir dans ce domaine une politique globale et se donner les moyens d'exercer les choix nécessaires à la meilleure utilisation de nos capacités.

UNE POLITIQUE GLOBALE

Nos relations culturelles, scientifiques et techniques forment un ensemble complexe de projets, d'entreprises, de relations, de travail en commun, d'aides données mais souvent aussi échangées, dans les domaines les plus divers de la science, des arts et de la technologie.

Elles appellent une impulsion politique de notre part sur le plan international aussi bien que sur le plan national.

En effet, la diplomatie moderne revêt un nouveau visage, celui de l'action directe pour les hommes par les hommes; elle requiert une véritable « logistique », des moyens d'action puissants et des investissements; elle utilise aussi des « troupes », en nombre important, puisque plus de 30.000 Françaises et Français au total constituent cette armée pacifique, comprenant près de 25.000 enseignants et environ 6.000 experts de coopération scientifique ou technique que nous avons envoyés sur tous les continents.

(1) Voir annexe page 120

Les deux tiers du budget du Ministère des Affaires Etrangères sont actuellement consacrés à cette logistique et à ce personnel.

Devant la complexité des objectifs poursuivis et l'ampleur des moyens mis en œuvre, il faut tout d'abord reconnaître la continuité et l'inter-action rattachant les uns aux autres tous les éléments de la culture. S'il faut se féliciter que le Gouvernement ait rassemblé dans une même main la défense de la langue française et les rapports scientifiques avec les pays étrangers, c'est qu'il s'agit en vérité des diverses faces d'un même problème. On peut en donner un exemple : l'édification d'un système mondial de communications par satellite, pose sans doute nombre de questions économiques, technologiques et scientifiques, mais, à vrai dire, elle engage tout l'avenir de notre langue et de notre culture.

Des résonances nouvelles se créent entre la culture fondamentale, les sciences et la technologie. Les rapports entre les hommes se nouent de plus en plus au travers de ce qui les concerne directement dans l'action qu'ils ont à conduire, jour après jour, en tant qu'ils participent à la vie de leur nation. C'est donc la voie d'approche la plus ouverte et la plus favorable que nous devons déterminer, au bénéfice de notre mission de développement culturel. Si nous savons comprendre la portée des besoins technologiques et scientifiques dans le monde moderne, en discerner le contenu culturel, les contacts les plus amples nous seront ouverts. Autrement dit, que cent ingénieurs français de l'électronique travaillent avec cent ingénieurs chiliens, indiens ou africains, et le contact se poursuivra entre eux, sans difficulté, sur les autres chemins de la culture, ceux du théâtre, du cinéma, du livre, de la musique, de la peinture. Or, la France peut entrer par la porte des réalités technologiques et scientifiques, et apporter, par surcroît, son grand message culturel. L'approche culturelle au sens traditionnel du terme, n'atteindrait sans doute pas ceux qui constitueront, demain et après-demain, qu'on le veuille ou non, l'encadrement et, par conséquent, la force des nations.

Tel est bien le sens et la fonction des nouvelles structures administratives qui viennent d'être mises en place.

Globale sur le plan international, notre politique de relations et de coopération doit l'être également du point de vue national. Nous connaissons nos dimensions : nous ne devons pas les oublier. Il n'y a pas d'autre issue qu'une véritable « mobilisation » intel-

ligente et réfléchie des hommes et des moyens financiers, qu'il s'agisse des relations culturelles traditionnelles, de la coopération scientifique avec les Etats les plus développés ou de l'aide que nous apportons aux nations en voie de développement.

Il nous faut d'abord rassembler les moyens en hommes et les moyens financiers, en les recherchant d'ailleurs non seulement dans le secteur public auquel appartiennent la quasi-totalité des enseignants et experts actuellement en mission de coopération, mais également dans tous les autres secteurs de l'activité nationale. Il nous faut aussi nous élever à un niveau d'adaptabilité, de disponibilité intellectuelle qui nous permette de mieux comprendre nos interlocuteurs et de mieux répondre à leurs besoins. L'apport de la France sera d'autant plus recherché qu'il démontrera par lui-même le renouveau et l'adaptation de nos institutions et de nos organismes aux besoins d'un monde en mouvement; nous ne pouvons pas apporter l'immobilisme et nous ne pouvons pas « exporter » des structures fixes. A cet égard, nous avons à surmonter certains réflexes ou certains comportements qu'a parfois entretenu ou renforcé le prestige antérieurement acquis de notre langue et de notre culture. Peut-être une politique active et raisonnée de relations culturelles, scientifiques et techniques est-elle un bon moyen pour entretenir la jeunesse de la France.

DES FONCTIONS SPÉCIFIQUES

Une politique globale n'exclut nullement, bien au contraire, la spécificité de diverses fonctions auxquelles il est nécessaire d'assurer une grande liberté des voies et des moyens, sans que l'un des objectifs qui leur sont respectivement assignés l'emporte nécessairement sur les autres (1). Les objectifs et les fonctions correspondantes nous paraissent pouvoir être regroupés selon trois orientations :

- la diffusion de la langue et de notre culture, dans tous ses aspects, anciens et modernes;
- l'aide au développement par la coopération culturelle et technique;
- la collaboration scientifique internationale.

LA DIFFUSION DE NOTRE LANGUE ET DE NOTRE CULTURE

C'est une fonction traditionnelle et permanente; nous devons cependant demeurer attentifs à certaines exigences nouvelles.

(1) Ce double principe inspire également les dispositions prises pour assurer une coordination suffisante entre les actions de développement conduites dans les Etats d'Afrique Noire francophone, dans le cadre spécifique des relations entre la France et ces Etats, et les relations culturelles scientifiques et techniques avec le reste du monde. Ces dispositions sont l'objet de l'Article 4 du Décret N° 69.233 précité.

Il nous faut, en effet, démultiplier et, sur certains points, réorienter notre action en vue d'atteindre non seulement une fraction de la jeunesse au travers de l'enseignement, mais aussi les cadres, les techniciens, les scientifiques. Nous devons donc multiplier les moyens de contact et développer les méthodes pédagogiques adaptées aux nouvelles catégories sociales auprès desquelles nous entendons assurer la diffusion de notre langue et de notre culture. Nos établissements d'enseignement, les instituts et les centres culturels apporteront chacun leur concours à une telle politique, s'ils y sont clairement incités par nos conseillers culturels et scientifiques.

Le livre et la documentation de langue française devront également contribuer plus efficacement à montrer le visage contemporain de la France et attirer vers eux un plus grand nombre de jeunes cadres d'aujourd'hui et de demain. Pour aider la diffusion du livre et des documents scientifiques, techniques et médicaux, il sera sans doute nécessaire d'imaginer des mécanismes nouveaux.

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Elle répond à une stratégie d'ensemble qui a pour objet de conduire à la majorité des pays qui n'ont pas encore atteint cet état sur le plan économique et sur le plan humain. La majorité politique et la majorité culturelle requièrent une certaine majorité économique et réciproquement ; c'est la raison pour laquelle la France s'oppose à ce que l'aide économique s'exprime par la seule voie de la création de monnaie. Elle soutient que la maturité économique pourra être atteinte par une organisation des marchés assurant aux cours des matières premières, dont dépendent le présent et l'avenir des sociétés en voie de développement, une stabilité et une progression raisonnables.

La voie qui conduit à la majorité humaine et culturelle est celle de la formation des hommes. Mais nous ne pouvons assumer, directement nous-mêmes, cette tâche de formation et nous ne devons pas le faire sous peine de retarder, en fait, la progression des Etats que nous avons entrepris d'aider. La coopération de substitution n'est guère efficace ni durable. Là où notre dispositif porte encore trop nettement ce caractère de substitution — comme dans les Etats d'Afrique du Nord, pour des raisons historiques évidentes — nous avons le devoir d'entreprendre une réorientation de nos objectifs et de nos moyens en dirigeant l'essentiel de nos efforts vers la formation des formateurs et des cadres supérieurs.

Le moment est venu de faire passer dans les faits une orientation bien souvent proclamée mais peu suivie en réalité, de mettre fin à la dispersion des moyens, de les faire converger vers l'aide à la formation par les pays, de leurs cadres et de leurs propres formateurs.

LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Elle se traduit par une gamme d'interventions très ouverte, dont les divers aspects, jusqu'alors dispersés au sein du Ministère des Affaires Etrangères, se trouvent désormais regroupés dans la nouvelle Direction générale.

C'est d'abord la maintenance du contact scientifique mondial indispensable aux progrès de notre propre recherche, puisque la science repose de plus en plus sur la communication et l'échange des connaissances et des découvertes, échanges et communications auxquels ordinateurs et satellites combinés vont donner de nouvelles dimensions.

En second lieu, dans certains domaines scientifiques où se mêlent recherche fondamentale, recherche appliquée et une technologie supérieure, et qui font appel à une infrastructure très lourde et très puissante (atome, espace, océanographie, informatique), nous sommes en présence d'une part d'institutions nationales spécifiques (Commissariat à l'Energie atomique, Centre national d'Etudes spatiales, Centre national d'Etudes et d'Explorations des Océans), d'autre part d'organismes internationaux parfois puissamment organisés, tels que le Centre d'Etudes et de Recherches nucléaires à Genève; les relations internationales entre ces diverses institutions requièrent une organisation et des méthodes particulières.

Enfin, les rapports internationaux en matière scientifique comportent également la coopération de soutien et d'éducation qui a pour objet de hausser au seuil scientifique international un nombre croissant d'Etats qui aspirent légitimement à cette maturité.

LES CHOIX NÉCESSAIRES

Une politique globale recouvrant une diversité de fonctions serait, si fondée et si nécessaire soit-elle, vouée à l'échec si elle devait se perdre dans la dispersion. Elle exige le courage des choix et des priorités. Nous ne parviendrons à rendre nos actes conformes

à nos intentions qu'en élaborant de véritables programmes dont la préparation et la discussion nous contraindront à des réflexions approfondies sur les politiques de développement scientifique, culturel et technique par grandes régions du monde, c'est-à-dire à rechercher, par une délibération sérieuse, le point de rencontre du souhaitable et du possible. Seuls des programmes cohérents permettront de rapprocher et faire converger, en leur laissant leur personnalité, d'une part les objectifs et les moyens d'action culturels, scientifiques, techniques, d'autre part l'aide économique.

Enfin, la notion de programme ainsi conçue apportera des éléments de réponse au difficile problème des relations entre la politique bilatérale et les relations multilatérales d'échanges et de coopération. Rien ne s'oppose en effet à ce que les programmes que nous aurons élaborés à la demande d'Etats avec lesquels nous entretenons des rapports bilatéraux puissent être comparés avec ceux que les organisations internationales, espérons-le, seront de plus en plus à même d'établir. Ces rapprochements pourront très utilement faire apparaître des points de contact et d'articulation, permettre de substituer, le cas échéant, l'action multilatérale à l'aide bilatérale, ou révéler des doubles emplois ou des lacunes. C'est dans cette voie qu'une vieille querelle pourra être intelligemment dépassée.

Telles sont les perspectives dans lesquelles s'engage le faisceau complexe de nos relations culturelles, scientifiques et techniques avec l'étranger. Les premiers efforts entrepris en vue de remanier la présentation de ce compte rendu d'activités — efforts qui seront poursuivis et développés — ont pour objet de mettre mieux en lumière les orientations générales et les priorités, au-delà des inflexions contingentes qui ne sauraient tenir lieu de politique. Ils appellent également nous le souhaitons vivement, la réflexion et les suggestions, au moment où non seulement les circonstances budgétaires mais l'élaboration d'une politique adaptée au monde moderne, exigeront de plus en plus des choix éclairés et courageux. Il s'agit pour la France, sans rien renier de ce qui constitue l'essence de sa culture, d'en mettre en lumière tous les aspects y compris ceux qui touchent aux sciences et à la technologie, de déterminer les formes d'action extérieure, les mieux adaptées aux fins et à nos moyens, d'assurer la cohérence de nos interventions, en un mot c'est mettre plus d'efficacité et plus d'intelligence encore au service de la grande cause que nous avons toujours soutenue, celle du progrès humain.